

# Entrecôtes du Milieu - FR 430 1328

## Document d'objectifs



**Novembre 2008**



## **DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 FR 430 1328 « ENTRECÔTES DU MILIEU »**

### **Maître d'ouvrage**

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire – Direction Régionale de l'Environnement de Franche Comté  
Suivi DIREN : Elisabeth LEMAIRE

### **Opérateur Natura 2000**

Parc naturel régional du Haut Jura

### **Rédaction du document d'objectifs**

**Rédaction / Coordination / Cartographie :** Laurent HILLAIRET

**Relecture :** Anne Sophie VINCENT (PNR HJ), Elisabeth LEMAIRE (DIREN Franche Comté)

### **Cartographie des habitats naturels et études écologiques complémentaires**

- Inventaire et cartographie des habitats naturels des milieux ouverts d'Entrecôtes du milieu (2005) - Etudes en environnement, GUINCHARD M & P
- Habitats forestiers du site Natura 2000 d'Entrecôtes du Milieu (2008) – ONF Agence Jura
- Suivi entomologique (odonates et rhopalocères diurnes) du site Natura 2000 d'Entrecôtes du milieu (2006) – Réserve Naturelle du Lac de Remoray, B. TISSOT et V. SOCIE

### **Crédits photographiques (couverture)**

Prairie de fauche de montagne des Entrecôtes (LH PNR HJ 2006) ; gélinotte des bois (?) ; Apollon, lynx, banque d'images PNRHJ ; Cuivré de la bistorte (lyceane helle), photo libre de droit

### **Référence à utiliser**

HILLAIRET, L et al. (2008) – Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 430 1328 « Entrecôtes du Milieu ». Parc naturel régional du Haut-Jura. DIREN Franche-Comté Besançon, 97 pages (hors annexes).

**REMERCIEMENTS AUX PERSONNES ET STRUCTURES AYANT PARTICIPE AUX GROUPES DE TRAVAIL ET CONTRIBUES A L'ELABORATION DE CE DOCUMENT**

<p>Messieurs les Maires des communes concernées par le site Natura 2000</p>	<p>Communauté de communes Ain-Angillon-Malvaux</p>	<p><b>DIREN</b> Mme Elisabeth LEMAIRE Mme Marie-Josée VERGON-TRIVAUDEY</p>	<p><b>CRPF</b> M. Jean-Marie CHAUVIN</p>	<p><b>Réserve Naturelle</b> M. Bruno TISSOT</p>
<p>CHAUX DES CROTENAY FONCINE LE BAS FONCINE LE HAUT LES PLANCHES EN MONTAGNE</p>	<p><b>Parc naturel régional du Haut-Jura</b></p>	<p><b>DDAF du Jura</b> M. Frédéric CHEVALLIER Mme Béatrice GAUDILLAT M. Stéphane ISSANCHOU M. Martial VALLET</p>	<p><b>Fédération de Pêche</b> M. Daniel VIONNET M. Bernard SHULTZ</p>	<p><b>CREN</b> M. Sylvain MONCORGE Melle Claire MOREAU Ainsi que les membres de l'équipe</p>
<p>Ainsi que l'ensemble des élus ayant participé aux groupes de travail et permis la réalisation de ce document d'objectifs.</p>	<p>Collègues ayant contribué à l'élaboration du document et des cartes.</p>	<p><b>ONF</b> M. Vincent AUGE Mlle Séverine BESSARD M. Pierre JOLY Melle Virginie PONCHON</p>	<p><b>Fédération de Chasse</b> M. Mickaël MARILLIER M. Cédric FUMEY</p>	<p><b>Pôle relais Tourbières</b> M. Jérémy CHOLET</p>
		<p><b>ONCFS</b> M. Laurent BALESTRA M. Maxime CHESNAIS M. Jean-Luc SIMON M. Etienne PERRIN</p>	<p><b>Chambre d'Agriculture</b> Mme Sylvie BREVET</p>	<p><b>Association d'Histoire Naturelle de Champagnole et Jura Nature Environnement</b> M. Pierre PEPE</p>
		<p><b>ONEMA</b> M. Jean-Louis GAROT</p>	<p><b>Syndicat des Contrôles laitiers du Jura</b> M. Pierre-Emmanuel BELOT Mme Béatrice CHRETIEN</p>	<p><b>ACCA locales</b> Les membres des ACCA ayant participé</p>
			<p><b>Office de Tourisme</b> Personnel de l'office de Tourisme Jura Monts Rivières</p>	<p>M. Christian BULLE  Les agriculteurs et forestiers ayant participé.</p>

<b>Présentation générale de Natura 2000</b> .....	<b>6</b>
<b>Fiche d'identité du site</b> .....	<b>7</b>
<b>Partie A : Présentation / Diagnostic</b> .....	<b>8</b>
Tableau 1 : Données administratives.....	9
Tableau 2 : Données sur les activités humaines et occupation du sol .....	13
Tableau 3 : Données abiotiques générales .....	21
Tableau 4 : Grands milieux naturels (en lien avec le FSD) .....	24
Tableau 5 : Habitats naturels et espèces d'intérêt patrimonial .....	29
Tableau 6 : Habitats naturels de l'annexe I de la de la directive DHFF 92/43 .....	31
Tableau 7 : Espèces d'intérêt communautaire de l'annexe II de la directive DHFF 92/43 .....	38
<b>Partie B : Objectifs de Développement Durable</b> .....	<b>45</b>
Tableau 9 : objectifs liés aux habitats ouverts (a vocation agricole et pastorale).....	46
Tableau 10 : objectifs liés aux milieux humides et aquatiques.....	47
Tableau 11 : objectifs liés aux habitats forestiers et rupestres .....	49
Tableau 12 : objectifs liés aux actions transversales .....	51
Tableau 13 : Tableau des objectifs de développement durable site Natura 2000 d'Entrecôtes du milieu (détaillés) .....	64
Tableau 14 : récapitulatif des objectifs de développement durable .....	66
<b>Partie C : Objectifs de Développement Durable</b> .....	<b>67</b>
Tableau 15 : propositions de mesures de gestion / Milieux ouverts à vocation agricole et pastorale.....	68
Tableau 16 : propositions de mesures de gestion / Milieux humides et aquatiques.....	69
Tableau 17 : propositions de mesures de gestion / Milieux forestiers et rupestres.....	70
Tableau 18 : propositions de mesures de gestion / objectifs transversaux .....	72
<b>Partie D : Objectifs de Développement Durable</b> .....	<b>75</b>
Table de lecture des objectifs en liens avec les cahiers des charges .....	77
<b>Partie E : Objectifs de Développement Durable</b> .....	<b>78</b>
Tableau 19 : suivi et évaluation des actions .....	79
Tableau 20 : suivi de la gestion des habitats naturels.....	82
Tableau 21 : suivi de la gestion des espèces de la directive Habitats, faune et flore .....	85
<b>Conclusion</b> .....	<b>86</b>
<b>Glossaire</b> .....	<b>87</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>95</b>

## Fascicule 2 : cahiers des charges

N°	Intitulé	Pages
1	Réouvertures de parcelles embroussaillées à boisées (milieux secs)	5
2	Entretien de milieux ouverts secs par la fauche ou le broyage	7
4	Réouverture des milieux humides (restauration par broyage, débroussaillage et déboisement)	11
5	Restauration et entretien par la fauche de milieux humides	14
6	Neutraliser ou limiter l'effet de drains	16
7	Etrépage en tourbières et zones humides	18
8	Création de gouilles	20
9	Conservation des éboulis et pierriers	22
11	Reméandrer un cours d'eau	26
12	Supprimer ou bien limiter l'effet d'un remblais en zones humides	28
13	Aménagement des abords de cours d'eau (contrôle de l'accès aux berges par le bétail)	30
20	Création ou rétablissement de clairières ou de landes	32
21	Création ou rétablissement de mares forestières	34
22	Mise en œuvre de régénérations dirigées	35
23	Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeux de production	36
24	Chantier d'entretien de ripisylves	37
25	Dégagement et débroussaillage manuel	39
26	Prise en charge de certains coûts d'investissements visant à réduire l'impact des dessertes en forêt	40
27	Mise en défens de certains habitats d'intérêt communautaires	41
28	Chantier d'élimination d'une espèce indésirable	42
29	Dispositif visant le développement de des bois sénescents	44
30	Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats	47
31	Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers dans une logique non productive	48
40	Améliorer la connaissance du fonctionnement des milieux naturels	51
41	Evaluer les actions de gestion des milieux humides	52
42	Sensibiliser à la préservation des milieux humides	53
43	Maîtriser les futurs projets susceptibles d'affecter durablement les zones humides	54
44	Investissements visant à informer les usagers de la forêt	55

## Fascicule 3 : atlas cartographique

**Carte 1** : Le Site d'Entrecôtes dans le réseau Natura 2000

**Carte 2** : Localisation du site

**Carte 3** : Réseau hydrographique et inventaires

**Carte 4** : Aires réglementées du site

**Carte 5** : Parcellaire agricole

**Carte 6** : Activités touristiques

**Carte 7** : Forêts communales

**Carte 8a, b, c** : Cartographie des habitats naturels ouverts d'intérêt communautaire

**Carte 9a, b** : Cartographie des habitats forestiers d'intérêt communautaire

**Carte 10** : Espèces d'intérêt communautaire

**Carte 11a, b, c** : Niveau d'intérêt des habitats ouverts

**Carte 12** : Niveau d'intérêt des habitats forestiers

**Carte 13 a, b, c** : Etat de conservation des milieux ouverts

**Carte 14** : Tourbière d'Entrecôtes

**Carte 15** : pSIC de Foncine le Bas / habitats naturels ouverts

**Carte 16** : pSIC de Foncine le Bas / niveau d'intérêt et état de conservation

## **NATURA 2000 : PRESENTATION GENERALE**

### **Natura 2000 : le réseau des sites européens les plus prestigieux**

Le réseau Natura 2000 est le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne (UE). Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Europe. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêt communautaire.

Il est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes : la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages dite « directive Oiseaux » et la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite « directive Habitats ». Un site peut être désigné au titre de l'une ou l'autre de ces directives, ou au titre des deux directives sur la base du même périmètre ou de deux périmètres différents. Les directives listent des habitats naturels et des espèces rares dont la plupart émanent des conventions internationales telles celles de Berne ou de Bonn. L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

### **Natura 2000 en Europe**

Le réseau européen de sites Natura 2000 comprend **26 304 sites pour les deux directives** (CTE, juillet 2007) :

- **21 474** sites en ZSC (pSIC ou SIC) au titre de la directive Habitats, soit **62 687 000 ha**. Ils couvrent 12,8 % de la surface terrestre de l'UE,
- **4 830** sites en ZPS au titre de la directive Oiseaux soit **48 657 100 ha**. Ils couvrent 10,0 % de la surface terrestre de l'UE.

Chaque pays est doté, ou se dote progressivement, d'un réseau de sites correspondant aux habitats et espèces mentionnés dans les directives. Chacun les transcrit en droit national. Ils sont invités à désigner un réseau en accord avec la réalité de la richesse écologique de leur territoire. La France est considérée comme l'un des pays européens parmi les plus importants pour les milieux naturels et les espèces sauvages. Ce réseau est également l'une des réponses de la France à ses responsabilités internationales et à ses engagements internationaux relayés par les discours des responsables français (Johannesburg en 2002, conférence internationale sur « biodiversité et gouvernance » à Paris en 2005, par exemple).

### **Natura 2000 en France**

Les deux années 2006 et 2007 ont constitué un tournant pour la mise en place du réseau Natura 2000 en France. Elles correspondent en effet à l'achèvement du réseau terrestre.

Désormais, le réseau français de sites Natura 2000 comprend **1705 sites pour 12,42 % du territoire métropolitain** soit 6 823 651 ha hors domaine marin qui représente 697 002 ha (chiffres MEEDDAT, juin 2007) :

- 1334 sites en ZSC (pSIC et SIC) au titre de la directive Habitats. Ils couvrent 8,4 % de la surface terrestre de la France, soit 4 613 989 ha,
- 371 sites en ZPS au titre de la directive Oiseaux. Ils couvrent 7,79 % de la surface terrestre de la France, soit 4 278 773 ha.

### **Natura 2000 sur la Région Franche-Comté**

Le réseau franc-comtois de sites Natura 2000 comprend 71 sites qui couvrent 250 971 ha, soit 15,39 % du territoire régional :

- 50 sites au titre de la directive habitats (pSIC et SIC). Ils couvrent 14,16 % de la surface de la région, soit 230 818 ha,
- 21 sites (Zone de protection spéciale - ZPS) au titre de la directive oiseaux. Ils couvrent 12,84 % de la surface de la région, soit 209 414 ha.

### **Natura 2000 sur le territoire du Parc naturel régional du Haut Jura**

Le PNRHJ compte sur son territoire un réseau de 22 sites Natura 2000. La surface concernée représente 40 % du territoire du Parc soit environ 65 000 ha sur les 3 départements de l'Ain du Doubs et du Jura. La surface des sites varie de 9 à 18 000 ha. Le Parc est actuellement désigné pour l'animation de la concertation sur 19 sites. Il est par ailleurs étroitement associé à la concertation et à l'animation sur les 3 autres sites.

## **FICHE D'IDENTITE DU SITE**

Nom officiel du site Natura 2000 : ..... Entrecôtes du milieu

Date de transmission de la ZSC (pSIC, SIC) ou/et date de l'arrêté de la ZPS : .....

Désigné au titre de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE : .....non

Désigné au titre de la Directive « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE : .....oui

Numéro officiel du site Natura 2000 : .....FR 4301328

Localisation du site Natura 2000 : .....région Franche Comté, département du Jura

Superficie officielle du site Natura 2000 au titre de la Directive européenne « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE : 1767 ha

Préfet coordinateur : .....M. le Préfet du Département du Jura

Président du comité de pilotage du site Natura 2000 : .....M. Gilbert BLONDEAU  
(Maire de Foncine le Haut, Conseiller Général du Jura, Vice Président de la Communauté de Communes Ain-Angillon-Malvaux, Vice Président du Parc naturel régional du Haut Jura)

Opérateur technique : .....Parc naturel régional du Haut-Jura

Prestataires techniques intervenants : Etudes en Environnement, Office national des forêts, Réserve naturelle du Lac de Remoray, Syndicat des contrôles laitiers du Jura, Conservatoire régional des espaces naturels de Franche-Comté

Groupes de travail : « agriculture », « milieux humides », « forêts, pelouses et éboulis »

Membres du comité de pilotage du site Natura 2000 : (voir annexe)

# **PARTIE A**

---

## **PRESENTATION / DIAGNOSTIC**

**TABLEAU 1 : DONNEES ADMINISTRATIVES**

Données administratives	Quantification	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
<b>Région</b>	1	Franche-Comté	Le réseau franc-comtois de sites Natura 2000 comprend 71 sites qui couvrent 250 971 ha, soit 15,39 % du territoire régional : - 50 sites au titre de la directive habitats (SIC et pSIC). Ils couvrent 14,16 % de la surface de la région, soit 230 818 ha, - 21 sites (Zone de protection spéciale - ZPS) au titre de la directive oiseaux. Ils couvrent 12,84 % de la surface de la région, soit 209 414 ha.  A noter que certains sites sont désignés au titre des deux Directives.	DIREN FC, SIG
<b>Département</b>	1	Jura	Dans le département du Jura, 110 560 ha sont désignés en Natura 2000 qui représentent 21,9 % du territoire départemental, répartis en 28 sites en pSIC et SIC ainsi que 11 ZPS	DIREN, DDAF, SIG
<b>Communes</b>	4 communes (situées sur le même canton des Planches en Montagne, )	- Chaux des Crotenay - Foncine le Bas - Foncine le Haut - Les Planches en Montagne  <i>Ainsi que Entre Deux Monts qui dispose de parcelles forestières sur le territoire de la commune de Chaux des Crotenay (15,21 ha)</i>	<b>Le site Natura 2000 est découpé. Ceci s'explique notamment par le fait que chaque commune a exclu du périmètre Natura 2000 les zones urbanisées ou bien celles susceptibles de changer de vocation à l'avenir.</b>  On peut distinguer 2 ensembles :  Sur la commune de Chaux des Crotenay, une partie du plateau et des gorges de la Saine  Les Planches en Montagne et Foncine le Haut forme le cœur du site avec la Combe d'Entrecôtes qui donne le nom au site Natura 2000  Répartition par communes et % du territoire communal : Chaux des Crotenay : 386 ha, 21.84 % Foncine le Bas : 45 ha, 2.55 % Foncine le Haut : 1096 ha, 62 % Les Planches en Montagne : 240 ha, 13.59 %  Les communes appartiennent à la Communauté de Communes de Ain-Angillon-Malvaux	PNRHJ, SIG
<b>Habitants</b>	1650 habitants environ	Estimation du nombre d'habitants des 4 communes concernées par le site	<u>Recensement 1999 :</u> Chaux des Crotenay : 375 habitants (32 hab/km <sup>2</sup> ) Foncine le Bas : 182 habitants (19 hab/km <sup>2</sup> ) Foncine le Haut : 945 habitants (densité : 32 hab/km <sup>2</sup> ) Les Planches en Montagne : 128 habitants (densité : 9 hab/km <sup>2</sup> )	Recensement général, communes

**TABLEAU 1 (bis) : DONNEES ADMINISTRATIVES**

Données administratives	Quantification	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
<b>Parcs naturels régionaux</b>	1 PNR	Parc naturel régional du Haut-Jura	Les 4 communes adhèrent au Parc naturel régional du Haut-Jura (PNRHJ) Le PNRHJ compte sur son territoire un réseau de 22 sites Natura 2000 de 9 à 18 000 ha qui représentent 65 000 ha, soit 40% de la superficie du territoire	SIG, PNRHJ
<b>APPB</b>	3	Faune rupestre (Faucon pèlerin)	31,52 ha en deux secteurs : le Cuiard et la côte Poutin sur Les Planches en Montagne Participe à la préservation d'une espèce de l'Annexe 1 de la DO	DIREN, DESCARTES
		Ecrevisses à pieds blancs	En cours d'élaboration Les cours d'eau de la Saine et de la Lemme sont concernés (10 000 ml sur le site) Participe à la préservation d'une espèce de l'Annexe II de la DHFF	ONEMA, DIREN, APPMA locales
		Forêt du Paradis (?)	Les statuts de l'APPB de la forêt du Paradis seraient repris intégralement dans les statuts de la Réserve de chasse de la Forêt indivise du Paradis (→ information à confirmer par la DDAF)	DIREN, DDAF
<b>Réserve de chasse et de faune sauvage</b>	1 10 % du territoire des ACCA	Réserve intercommunale de chasse / Forêt du Paradis	Statuts à confirmer (voir ci-dessus) participe à la protection de la gélinotte des bois annexe 1 de la Directive Oiseaux Réserve intercommunale de chasse : regroupement sur un même secteur des 10 % (obligation légale) du territoire des ACCA en réserve.	ACCA locales, FDC 39, ONCFS
<b>Réserves de pêche</b>	Aucune dans le périmètre Natura 2000	Sans objet	Sans objet	ONEMA, APPMA locales
<b>ZNIEFF</b>	3	2 ZNIEFF Type 1	n° 0023 001 « Entrecôtes du Milieu, du Haut, le Bulay » (309,81 ha) n°0023 002 « Falaises des Planches en Montagne, la Côte Poutin » (29,88 ha)	DIREN, SIG PNRHJ, DESCARTES
		1 ZNIEFF de Type 2	n°0023 0000 « Forêts de Granges-Narboz, du Laveron, de Mignovillard, du Prince, et de la Haute Joux » (13939, 74 ha)	DIREN, SIG PNRHJ, DESCARTES

**TABLEAU 1 (TER) : DONNEES ADMINISTRATIVES**

Données administratives	Quantification	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
<b>Inventaire Zones humides</b>	3 zones répertoriées	XX ha	- Forêt alluviale de la Lemme en amont du Pont de la Chaux (Chaux des Crotenay) - Tourbière de la Loye (Chaux des Crotenay) - Tourbière d'Entrecôtes du milieu (Foncine le Haut)	DIREN, SIG PNRHJ
<b>Programme régional d'action en faveur des tourbières (PRAT)</b>	1 tourbière	1 tourbière répertoriée en « priorité 1 » soit 9 ha sur le site	La tourbière d'Entrecôtes a été répertoriée en « Priorité 1 » et nécessite une intervention de gestion à court terme. Un plan de gestion est en cours de rédaction en 2008. Il conviendra de veiller à la bonne cohérence entre les deux documents (DOCOB et Plan de gestion) en particulier dans la phase opérationnel des travaux.	DIREN, CREN FC
<b>Sites inscrits</b>	5	1 dans le périmètre Natura 2000. 4 à proximité immédiate	<u>Sur le site :</u> - Cours de la Pisse : 8,27 ha (Foncine le Haut) <u>A proximité immédiate (contiguïté) :</u> - Cascades et gorges de la Langouette : 21,41 ha (Les Planches en Montagne) - Cascade de la Lemme : 4,21 ha (Chaux des Crotenay) - Saut de la Saine : 3,56 ha (Foncine le Bas) - Vieux pont et menhir de la Chevry : 2,76 ha (Foncine le Haut)	DIREN, SIG, DESCARTES
<b>Sites classés</b>	1	Haute Vallée de la Saine	En cours de classement. Validation prévue en 2009	DIREN, SIG
<b>Pays</b>	1	Pays de la Haute Vallée de l'Ain	Les 4 communes concernées par le site intègrent le Pays de la Haute Vallée de l'Ain. Un contrat de Pays a été signé en 2005. Cependant cette structure ne constitue qu'une entité juridique et n'est « opérationnelle ».	PNRHJ

## **Synthèse**

Le site Natura 2000 d'Entrecôtes est découpé de façon inégale sur 4 communes du Jura (région Franche-Comté) : Chaux des Crotenay, de Foncine le Bas, Foncine le Haut et des Planches en Montagne. Ces communes appartiennent à la Communauté de Communes Ain-Angillon-Malvaux et adhèrent au Parc naturel régional du Haut Jura.

Le site d'Entrecôtes dispose d'un patrimoine naturel, culturel et paysager particulièrement riche. Différents inventaires et statuts de protection démontrent la qualité du patrimoine naturel.

Le site est en effet concerné par :

- 1 ZNIEFF de type 2
- 2 ZNIEFF de type 1 sur la côte Poutin (milieux rupestres) et la Tourbière d'Entrecôtes
- 3 zones humides répertoriées à l'inventaire régional des zones humides
- la tourbière d'Entrecôtes est classée en priorité 1 du Programme régional d'action en faveur des tourbières (PRAT) et fait l'objet d'une gestion conservatoire par le conservatoire régional des espaces naturels de Franche Comté (CREN FC).

Les zones de falaises les plus remarquables font l'objet d'un Arrêté de Préfectoral de Protection de Biotope notamment en faveur du faucon pèlerin. Un autre arrêté est en cours d'élaboration sur les cours d'eau et ruisseaux de têtes de bassin versant du Jura où se localise l'écrevisse à pieds blancs (annexe II de la Directive Habitats Faune Flore). L'espèce est présente sur le cours de la Saine au niveau de Foncine le Bas sur ou en proche périphérie du site.

La Réserve de chasse et de faune sauvage du Paradis constitue une zone refuge pour la faune et en particulier pour la gélinotte des Bois (annexe I Directive Oiseaux). Une forte volonté existe localement pour la sauvegarde de cette espèce comme en témoigne le classement de plus de 1000 ha en réserve de chasse, ainsi que les acquisitions de la Fondation pour la Faune Sauvage et de la commune de Foncine le Haut sur le même secteur du Paradis (forêt indivise sur 68 ha) et la gestion orientée sur la préservation des tétraonidés mise en œuvre sur cette zone.

La richesse culturelle et paysagère du site se traduit par les différents classements (existants, ou en cours), sur, ou à proximité du périmètre Natura 2000. Pas moins de 4 sites inscrits se situent à proximité immédiate du site aux abords des hameaux, tous en lien avec les cours d'eau (spectaculaires gorges de la Langouette sur la Saine, hors site). Seul le site inscrit du cours de la Pisse sur Foncine le Haut se situe en intégralité dans le périmètre Natura 2000.

Le grand ensemble paysager de la Haute Vallée de la Saine, constitué de profondes gorges, de sa résurgence à Foncine le Haut jusqu'à Syam, fait l'objet d'une procédure de classement au titre de la Loi Paysage. Ce classement devrait voir le jour en 2009.

A noter enfin que dans le cadre de sa programmation « Saine-Lemme », le Parc naturel régional du Haut Jura a initié en partenariat avec l'Agence de l'eau depuis 2005 une série d'actions visant à la préservation de la qualité des eaux ainsi qu'à la gestion de milieux naturels connexes des cours d'eau et zones humides. Ces travaux consistent notamment en la restauration de berges et ripisylves, au dégagement des embâcles dans le cours d'eau et à des réouvertures paysagères (cas d'actions réalisées sur les sources de la Saine) sur les bassins versants des deux rivières. Ces projets sont basés sur un principe de solidarité collective « amont-aval » entre les communes du bassin versant. Certaines de ces actions trouveront une complémentarité à travers les actions proposées via Natura 2000.

**TABEAU 2 : DONNEES SUR LES ACTIVITES HUMAINES ET L'OCCUPATION DU SOL**

Données sur les activités humaines et l'occupation du sol	Code FSD des activités (nomenclature FSD en annexe)	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
<b>Agriculture</b>	101 : modification des pratiques culturales 102 : fauche/coupe 120 : fertilisation 140 : pâturage 170 : élevage du bétail 250 : prélèvements sur la flore	25 exploitations agricoles possèdent une partie de leur SAU dans le périmètre du site Natura 2000. Répartition sur 9 communes des alentours du site. - Chaux des Crotenay : 4* - Foncine le Bas : 1 - Foncine le Haut : 9 - Les Planche en montagne : 4 - Entre Deux Monts : 3 - Crans : 1 - Bief des Maisons : 1 - Crouzet : 1 - Chatelblanc : 1  <i>* dont une installation récente en production de petits fruits et cueillette de plantes aromatiques sur le site (respect du cahier des charges du syndicat des SIMPLES)</i>	L'activité agricole est tournée vers l'élevage bovin lait et la transformation fromagère : AOC Comté. <u>Sur les 4 communes du site :</u> SAU : 1786 ha STH : 1752 ha Les surfaces toujours en herbe représentent 98 % de la SAU des communes. La Surface agricole utile moyenne par exploitation est de 75 ha Les surfaces en herbe sont quasi intégralement engagées en PHAE.  <u>Tendances observées :</u> Diminution des exploitations depuis plusieurs dizaines d'années, restructuration et agrandissement des exploitations, forte dynamique locale, volonté locale d'une certaine maîtrise du produit (fromagerie de Foncine le Haut, nouvellement rachetée par les éleveurs locaux).  <u>Fertilisation moyenne :</u> le niveau de fertilisation moyen est de l'ordre de 50 à 60 U N. La quantité d'apport est variable selon les zones. Les parcours correspondant aux pelouses sèches sont pas ou peu amendés. Les prairies d'intérêt régional sont amendées, certaines prairies de fauches ne reçoivent que très peu voire pas de fertilisant (notamment celles éloignées du siège d'exploitation).  <u>Chargement moyen :</u> Le chargement moyen se situe aux alentours de 0,6 et 0,7 UGB par ha sur les exploitations concernées.  <u>Surface moyenne par exploitation en Natura 2000 :</u> La proportion des surfaces en Natura 2000 est variable selon les exploitations et varie de 1 hectare à 70 hectares pour une moyenne de quasi 20 hectares. Aucune exploitation n'est intégralement dans le site Natura 2000.  <u>Effets sur la conservation des habitats :</u> Tendances à l'hypertrophie et modification des pratiques sur les zones les plus accessibles. En particulier augmentation de la fertilisation minérale, fauche plus précoce. Certaines zones enclavées (prairies de fauche du Paradis et des Entrecôtes) ou sous exploitées (pelouses sèches du Bayard) présentent de réelles menaces de déprise ou d'embroussaillage.	DDAF, CSL 39, AGRESTE, PNRHJ

**TABLEAU 2 (BIS) : DONNEES SUR LES ACTIVITES HUMAINES ET L'OCCUPATION DU SOL**

Données sur les activités humaines et l'occupation du sol	Code FSD des activités (nomenclature FSD en annexe)	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
<b>Sylviculture</b>	160 : Gestion forestière 161 : Plantation forestière 163 : Replantation forestière 164 : éclaircissage 190 : autres activités agricoles et forestières 530 : amélioration de l'accès du site	<b>1250 ha</b> Forêt bénéficiant du régime forestier : 540 ha soit 43 % Forêts privées : 700 ha soit 57 % <i>(le nombre de propriétaires privés à recenser précisément dans le cadre de l'animation)</i>	<u>Etage de végétation</u> : Montagnard Croisement sur le site de petites régions naturelles forestières : pentes intermédiaires jurassiennes, second plateau Jurassien et Haut-Jura.  <u>Type de forêt et gestion courante</u> : Futaie jardinée de type A (idéal) mais le plus souvent en futaie jardinée par bouquet ou bien futaie irrégulière La forêt privée est plutôt irrégulière que jardinée et plutôt feuillue <u>Essences</u> : Mélange de feuillus et de résineux. Proportion variable selon les stations, peuplements et altitude : Sapin, épicéa, hêtre, érables, ... <u>Débouchés</u> : Bois d'œuvre, charpente, menuiserie, papeterie, affouage, ... <u>Travaux antérieurs</u> : Un Périmètre d'Actions Forestières (PAF) a été réalisé sur le canton des Planches en Montagne en 1981	ONF, CRPF
<b>Tourisme</b>	220 : pêche de loisirs 501 : Sentier, chemin, pistes cyclables 620 : sports et loisirs de nature 622 : randonnée équitation 623 : véhicules motorisés 626 : ski 600 : équipements sportifs et d loisirs (à proximité)	De nombreux itinéraires : Randonnée pédestre : GTJ pédestre, GRP « Tour de Pays de la Haute Joux, Mont Noir » Itinéraire équestre départemental : « Grand huit » Nombreux itinéraires VTT	Offre touristique variée : gîtes ruraux, hôtels, colonies sur l'ensemble des 4 communes. Fort intérêt paysager et nature préservée Attractivité de la station verte de Val Foncine (Foncine le Haut), tourisme d'hiver (ski alpin et fond) et d'été Pratiques diverses d'un « tourisme vert » tourné vers les activités de pleine nature : Randonnées pédestres (Grande Traversée du Jura, GRP Haute Joux, Mont Noir, VTT, ski de fond, raquettes) Autres activités : pêche de loisirs, canyoning, Sites paysagers remarquables (belvédères sur gorge, sources de la Saine, canyon), ancienne voie du Tramway Champagnole / Mouthe réhabilitée en voie cyclable et piétonne sur le tronçon Les Planches en Montagne – Foncine le Bas, sentier botanique du Bayard...	OT Foncine le Haut, OT Jura Monts Rivières

**TABLEAU 2 (TER) : DONNEES SUR LES ACTIVITES HUMAINES ET L'OCCUPATION DU SOL**

Données sur les activités humaines et l'occupation du sol	Code FSD des activités (nomenclature FSD en annexe)	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
<b>Activité cynégétique</b>	230 : Chasse	Organisation en ACCA obligatoire dans le Jura  4 ACCA sur le territoire soit une par commune	La réserve de chasse et de faune sauvage couvre XX ha du site Natura 2000  <u>Espèces chassées :</u> Chamois, chevreuil, sanglier, petits gibiers (bécasse des bois, faisans, lièvre...) Enjeu tétraonidé : Mise en réserve de chasse de la Forêt du Paradis, avec pour objectif la préservation de la gélinotte des bois.  Les pratiques cynégétiques respectent le cadre réglementaire et le Schéma Cynégétique Départemental. Des battues de décantonnement de troupes de sanglier sont organisées 2 fois par mois en période de chasse selon la réglementation en vigueur.	DDAF, FDC 39, ACCA locales
<b>Pêche</b>	220 : Pêche de loisirs	<u>3 APPMA sur le territoire :</u> APPMA « la Sainette » APPMA « la Langouette » APPMA « gaule de la Baume »	Pêche de loisirs Rivières en 1ère catégorie piscicole. Aucune réserve de pêche sur les linéaires de rivières en périmètre Natura 2000  <u>Espèces pêchées :</u> Truite fario essentiellement, Vairon sur la Lemme	ONEMA, APPMA locales
<b>Urbanisation</b>	401 : Zones urbanisées, habitat humain 403 : Habitat dispersé	Les habitations ont été en presque totalement exclues lors de la désignation du périmètre du site.	Les communes du site disposent d'un document d'urbanisme Carte communale : PLU : Les quelques habitations du site se situent à la ferme Bouquillon (Foncine le Haut), La Loye et Les Combes (Chaux des Crotenay). Il s'agit d'un habitat dispersé.	
<b>Carrière</b>	301 : carrières	1 ancienne carrière se situe au Lieu-dit « Les Arboux sur la commune de Foncine le haut »	« sans objet »	Commune

## Synthèse

L'activité agricole est un secteur d'activité clé du site Natura 2000 d'Entrecôtes parce que gestionnaire d'espaces naturels ouverts d'une grande diversité. La SAU représente environ 400 ha sur le site (soit 22 % de la surface du site). Il s'agit d'une agriculture de montagne tournée vers la production laitière bovine et la valorisation de produits via la transformation fromagère en AOC Comté.

Malgré l'érosion croissante du nombre d'exploitations (diminution de moitié en 12 ans), l'agriculture du site se démarque par un fort dynamisme. La baisse récente du nombre d'exploitations ne s'est pas traduite ici par une augmentation de l'abandon des terres mais par une restructuration des exploitations même si les communes ne sont pas remembrées (SAU moyenne des exploitations 75 ha). Cette restructuration des exploitations s'est notamment accompagnée depuis les années 80 d'une évolution des pratiques sur les parcelles les plus accessibles. Les terres les plus facilement exploitables, proches de l'exploitation, en particulier les prairies de fauche ont vu leur utilisation évoluée : augmentation de la fertilisation, dates de coupe plus précoces... Les surfaces en déprise sont négligeables à l'échelle du site mais des tendances à l'embroussaillage et à l'enclavement de certaines zones sont tout de même constatées.

Compte tenu des conditions climatiques et de la disposition de certaines parcelles (pente, sols superficiels), l'agriculture locale reste extensive (à titre d'exemple, 80 % des terres exploitées à Foncine le Haut se situent entre 900 et 1000 mètres). Le chargement moyen se situe autour de 0.6 UGB/ha, la fertilisation aux alentours de 50 unités d'azote. Une augmentation de l'utilisation des engrais chimiques est constatée. La fauche intervient autour du 20 juin ou de façon plus tardive (après le 14 juillet) en fonction de l'altitude, de l'éloignement du siège d'exploitation, de la proximité des zones humides et du gradient d'humidité constaté sur la parcelle.

Deux remarques concernant des particularités agricoles locales : une forme traditionnelle de pâturage collectif existe sur le site d'Entrecôtes en particulier sur la commune de Foncine le Haut. Les « Pâquiers » sont des unités collectives de pâturage à 3 ou 4 éleveurs sur plusieurs dizaines d'hectares. Le principe de fonctionnement est identique aux actuels groupements pastoraux dont on peut considérer qu'ils en sont les ancêtres. On trouve aujourd'hui sur le site plusieurs pâturages collectifs sur les bases de ce fonctionnement ancien : le Bayard, les Ruines, le Rocheret.

Quelques agriculteurs locaux ont récemment montré leur volonté de maîtriser la filière de production de Comté en reprenant la fromagerie coopérative de Foncine le Haut qui dépendait alors d'un groupe agro-industriel. La majorité des agriculteurs livre le lait à la laiterie de Pont du Navoy.

A noter enfin qu'aucune exploitation n'est dans son intégralité dans le site Natura 2000.

Les milieux forestiers représentent plus des 2/3 de la surface du site d'Entrecôtes.

Le mode de gestion forestière globalement pratiqué est un traitement en futaie jardinée ou à défaut en futaie irrégulière.

La forêt bénéficiant du régime forestier et gérée par l'ONF représente 543 ha soit presque 1/3 de la surface du site. Le mode de gestion tend vers la futaie en structure jardinée de type A (idéal) mais elle est le plus souvent jardinée par bouquets ou en futaie irrégulière.

Forêts bénéficiant du régime forestier	Forêt en Site Natura 2000 (ha)	Proportion %
Entre Deux Monts	15,21	<b>2,80</b>
Foncine le Haut	110,22	<b>20,31</b>
Les Planches en Montagne	217,14	<b>40,01</b>
Propriété du Paradis	68,89	<b>12,69</b>
Chaux des Crotenay	129,74	<b>23,91</b>
Syndicat de la Haute Joux	1,22	<b>0,22</b>
Syam	0,3	<b>0,06</b>
<b>Total</b>	<b>542,73</b>	<b>100</b>

Les proportions des essences sapin, épicéas, feuillus varient sur l'ensemble du site selon l'altitude :

Répartition des principales essences forestières des forêts communales de Chaux des Crotenay et de Foncine le Haut

	Chaux des Crotenay.	Foncine le Haut
Sapin pectiné	45 %	6 %
Epicéa	12 %	39 %
Essences feuillues (hêtres, érables)	43 %	55 %

En forêt privée, le mode de gestion tend plus vers la futaie irrégulière (et non jardinée). Les essences sont essentiellement plutôt feuillues. La particularité de la forêt privée du site d'Entrecôtes est son important morcellement qui peut être considéré comme un frein à sa bonne gestion. La superficie moyenne constatée pour un propriétaire se situe aux alentours de 2,5 ha. Ce constat fait à l'échelle du canton des Planches en Montagne en 1982, a permis de faire évoluer la situation à travers un Périmètre d'Action Forestière (PAF). D'importantes démarches de regroupement foncier et d'organisation de la desserte ont été organisées. Ces travaux conduits par le CRPF se sont traduits par la création d'Associations Syndicales Autorisées (ASA) notamment. Aujourd'hui, si le phénomène de morcellement persiste, la création d'un réseau de desserte sur et en périphérie du site permet la pénétration de l'ensemble du massif. Celui-ci est jugé par les forestiers, globalement bien desservi.

Il faut noter que les seules futaies régulières présentes sont d'anciennes plantations résineuses des années 50 gagnées sur des terres agricoles (aides du Fonds Forestier National). Ces plantations révèlent une déprise ancienne des terres les plus difficiles ou bien les plus enclavées. Elles se localisent sur le site sur la forêt du Paradis, ainsi que sur les secteurs des Entrecôtes (du bas, du milieu, du haut) et les Petits Epinois sur Chaux des Crotenay notamment.

Zoom sur le PAF

*L'étude « Périmètre d'actions forestières » (PAF) du canton des Planches en Montagne date de 1981. Ce document de référence réalisé et animé par le CRPF, a conduit à un ensemble complet d'aménagements sur la période 1980 - 2000. L'objectif de ce travail était dans les années 80 de dresser dans un premier temps un état des lieux du territoire (le canton des Planches en Montagne regroupe 8 communes) avec une entrée économique du paysage tant forestier qu'agricole dans une démarche prospective. Puis dans un second temps, de mobiliser des moyens financiers pour mener ces aménagements*

*L'un des enjeux était notamment de conserver les vocations des terrains (forêts, prés bois, parcours, prairie de fauche)*

*Ces actions se sont concrétisées au niveau forestier par la valorisation du potentiel forestier et l'intégration de la filière bois dans l'économie locale : restructuration foncière par une animation de terrain, groupements forestiers, organisation de la desserte forestière et création de pistes (création de 6 ASA), réglementation des boisements... Au niveau agricole les actions avaient pour objectifs de garantir la vocation agricole du territoire par la création de groupements pastoraux, l'amélioration et l'organisation des exploitations (travaux d'amélioration pastorale).*

Quelques éléments sur le contexte forestier local repris dans le PAF :

*Données statistiques sur l'ensemble du canton des Planches en Montagne (dont les 4 communes concernées par le site) :*

Evolution de la surface forestière sur les 8 communes du canton :

1826                    2416 ha

1980                    3666 ha

soit une augmentation de 1249 ha soit (52 %)

Plantations : 319 ha reboisés (237 ha plantations de particuliers, 82 ha plantations collectives, plantations d'épicéas seuls entre 1950 et 1980 sur plus de 100 ha...)

Constat sur la forêt au début des années 80 :

- sous exploitation forestière
- morcellement important des propriétés (forêt privée représente 1936 ha pour 832 propriétaires soit 2.32 ha/ propriétaire)
- peu ou pas de desserte (enclavement important)
- prédominance des futaies mixtes à dominance résineuse

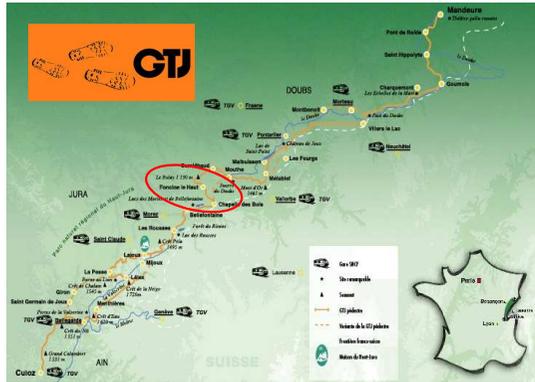
Les communes du site Natura 2000 d'Entrecôtes ne manquent pas d'attraits touristiques. La petite région offre un fort intérêt paysager et une impression de nature préservée. La zone présente un potentiel touristique intéressant pour un tourisme vert. Les communes du site ont su développer ce potentiel. L'offre d'activités de loisirs et de pleine nature est importante tant l'hiver (raquette, ski de fond) que l'été : randonnée pédestre et équestre (itinéraire départemental « Grand Huit » VTT, ...)

Le maillage de sentiers de randonnée est particulièrement dense, marqué par la présence de grands itinéraires : la Grande Traversée du Jura Pédestre qui emprunte notamment la combe d'Entrecôtes pour rejoindre Foncine le Haut (le siège de l'association GTJ est basé aux Planches en Montagne), le GRP Haute Joux, Mont Noir qui parcourt l'ensemble des communes en empruntant notamment la forêt du Paradis.

Quelques points d'attraction sur ou à proximité immédiate du site :

- les différents sites répertoriés et aménagés en lien avec les cours d'eau particulièrement sur la Saine : Source de la Saine à Foncine le Haut, gorge de la Langouette aux Planches en Montagne mais aussi les belvédères de la Roche Fendue et du Bulay, cascade de la Lemme au Pont de la Chaux.
- la voie de l'ancien Tramway réhabilitée en voie piétonne et cyclable des Planches en Montagnes jusqu'à Foncine le Bas.
- le sentier botanique du Bayard lui aussi dans le site Natura 2000.

Les communes concernées se situent sur la route des stations du Haut Doubs et du Val de Mouthe depuis Champagnole. Sur cette route la station de Val Foncine à Foncine le Haut présente une forte attractivité pour l'ensemble des pratiques citées. L'offre de logements touristiques est cependant importante et variée sur l'ensemble des communes.



L'impact des activités touristiques sur le patrimoine naturel est actuellement méconnu. Il semble pour autant que les pratiques de randonnées n'aient pas, voire peu, d'impact sur les milieux et les espèces dans la mesure où les itinéraires proposés sont respectés.

Néanmoins de nouvelles activités de loisirs notamment motorisés ont été constatées ces derniers temps sur les voiries réglementées du site (Entrecôtes, forêt du Paradis notamment). Dans le cadre de futurs groupes de travail « tourisme », des pistes de réflexion seraient à creuser en terme de communication et de sensibilisation auprès des pratiquants d'activités touristiques pouvant avoir un impact négatif sur les habitats naturels et espèces du site Natura 2000. Le Parc travaille actuellement sur les questions de pratiques de sports motorisés et notamment à l'édition de 2 plaquettes à destination des pratiquants.

La pêche de loisirs est organisée en APPMA. On en dénombre 3 sur le site. La truite fario constitue l'essentiel des prises sur la Saine et la Lemme, deux rivières classées en première catégorie piscicole.

La chasse est organisée en ACCA sur les 4 communes. Sur le site Natura 2000, la chasse se pratique conformément à la législation et selon les réglementations en vigueur. Certaines espèces comme le chamois, le sanglier et le chevreuil sont soumises à un plan de chasse. Aucune mesure spécifique ne s'appliquera à cette activité suite à la mise en oeuvre du Documents d'objectifs. L'activité cynégétique ne constitue pas un obstacle à la préservation des milieux et des espèces du site d'Entrecôtes.

La Fédération Départementale des Chasseurs du Jura est particulièrement impliquée sur la zone en tant que co-gestionnaire avec l'Office national des Forêt de la forêt indivise du Paradis. La gestion pratiquée est orientée vers la préservation de la gélinotte des bois, tétraonidé emblématique des forêts du site.

Lors de la désignation du périmètre Natura 2000, les communes ont délibéré sur un périmètre excluant toutes zones urbanisées ou susceptibles de transformation. Le site n'est pour ainsi dire pas concerné par les zones urbanisées.

Enfin, il faut noter la présence d'industries implantées non loin de la rivière Saine à Foncine le Haut. Leurs activités ne semblent pas avoir d'impact notable sur les milieux aquatiques. Les prélèvements et analyses effectués montrent une bonne qualité des eaux.

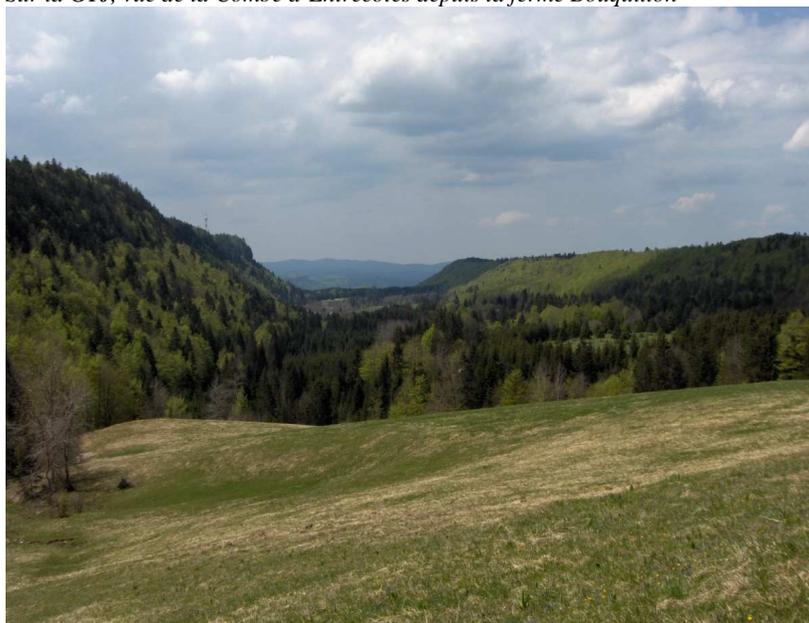


Panneau de signalisation touristique, les Arboux – Foncine le Haut



Panneau de signalisation du sentier botanique du Bayard - Foncine le Haut

Sur la GTJ, vue de la Combe d'Entrecôtes depuis la ferme Bouquillon



**TABEAU 3 : DONNEES ABIOTIQUES GENERALES**

Données abiotiques générales	Quantification	Qualification	Origine des données/ Structures ressources
<b>Géologie</b>	Le site s'intègre dans le grand ensemble géologique du Jura Plissé	Le site se situe en marge de la Haute Chaîne du Jura et appartient au Jura Plissé. La zone est structurée de la façon complexe : - 1 faisceau est présent au Nord (faisceau de Syam) au sud duquel s'est créée une dépression (Chaux des Crotenay) riche en alluvions glacières morainiques et marnes du Valanginien, qui forment aujourd'hui un plateau. - L'anticlinal de la Haute Joux à l'intérieur duquel s'est creusée la Combe d'Entrecôtes est encadré au nord par le plateau de Nozeroy et au sud par le synclinal de Foncine. Les terrains des secteurs plissés, reposent sur des calcaires et marnes du Jurassique, Argovien et Kimmeridgien. Les paysages ont notamment été modelés par les glaciations du Quaternaire.	Etudes en Environnement P/M Guinchard, carte géologique, BRGM,...
<b>Topographie</b>	Le site s'étend entre 590 m et 1212 m d'altitude.	L'altitude varie de 560 à 820 m sur le Chaux des Crotenay, entre 720 et 1212 m pour les parties du site sur Les Planches en Montagne et Foncine le Haut et aux alentours de 800 m à Foncine le Bas. Le relief est fortement accidenté entre gorges, crêts, plateaux et coteaux. Les ensembles les plus représentatifs et marquants de la topographie du site sont les gorges de la Saine, la côte Malvaux et la Combe d'Entrecôtes.	SIG, IGN,...
<b>Climat</b>	Le climat est de type continental à influence océanique	<u>Pluviométrie :</u> 1800 mm/ an (en 190 jours) bien répartis sur l'ensemble de l'année. La neige représente le quart des précipitations (50 jours) et est présente de novembre à avril. <u>Températures :</u> Moyenne annuelle : 7,6°C à Saint Laurent en Grandvaux (900 m) sur la période 1999 / 2004. Moyenne mensuelle : -1°C en janvier à 16°C en juillet mais marqué par une forte amplitude thermique entre l'hiver et l'été (voisin des 50°C). 150 jours de gel par an.	Etudes en Environnement P/M Guinchard, ONF, Météo France (Station de référence Saint Laurent en Grandvaux 2004 situé à moins de 10 km)
<b>Pédologie</b>	« donnée non disponible »	« donnée non disponible » Néanmoins le relief tourmenté et la variété de milieux rencontrés laissent entrevoir un large panel de sols (sols squelettiques des dalles calcaires aux milieux tourbeux en passant par les sols d'éboulis).	
<b>Hydrologie</b>	Cours d'eau permanents : 10 000 ml Cours d'eau temporaires : 9000 ml	La qualité des eaux est bonne L'ensemble des cours d'eau est classé en 1ère catégorie piscicole.	DIREN, ONEMA, SIG, IGN,...

**TABLEAU 3 (TER) : DONNEES ABIOTIQUES GENERALES**

Données abiotiques générales	Quantification	Qualification	Origine des données/ Structures ressources
<p><b>Hydrographie</b></p>	<p>Total : 19 000 ml</p> <p><u>Ruisseaux permanents</u> :</p> <p>Saine : 7260 ml</p> <p>Lemme : 2850 ml</p> <p><u>Ruisseaux temporaires</u> :</p> <p>9 000 ml</p> <p>Ruisseau d'Entrecôtes et cours de la Pisse : 6250 ml</p> <p>Ruisseaux des Arboux : 2000 ml</p> <p>Bief des Ruines : 450 ml</p> <p>Tourbière de la Loye et autre : 300 ml</p>	<p>Un seul bassin versant.</p> <p>La rivière Saine se jette dans la Lemme puis dans l'Ain à la hauteur de Syam, juste en aval du périmètre Natura 2000.</p> <p>La source de la Saine est remarquable par son importante résurgence.</p> <p>Le réseau de cours d'eau est peu dense. La région est karstique (de nombreuses colorations ont été réalisées), et se caractérise par d'importantes surfaces sèches (forêts) sans cours d'eau apparents. Les assecs sont réguliers sur les cours d'eau (exceptés Saine et Lemme).</p>  <p><i>Résurgence de la Saine à Foncine le Haut</i></p>	<p>SIG, IGN, DIREN, ONEMA</p>

## **Synthèse**

La topographie du site Natura 2000 d'Entrecôtes du Milieu traduit la géologie tourmentée de cette petite région, caractéristique du Jura Plissé. Ces tourments sont fortement marqués dans le paysage et la toponymie locale : côtes acérées (Côtes Malvaux, Côtes Poutin), gorges profondes (Saine), combes (Combes d'Entrecôtes) et vals (la Saine entre Foncine le Haut, Foncine le Bas). L'altitude varie entre 590 m en aval des gorges de la Saine vers le nord, et plus de 1200 m sur les hauteurs du Mont Croz en passant par les zones de plateaux situées autour de 700 m (680 à 770 m) pour Chaux des Crotenay et aux environs de 900 m sur Foncine le Haut.

Le territoire subit les influences d'un climat de type continental à influence océanique. Il se caractérise par des hivers rigoureux et des étés chauds, le printemps est particulièrement bref, les gelées peuvent être constatées tous les mois de l'année. La saison de végétation est relativement courte. Enfin, les gradients altitudinaux de pluviosité et de températures de l'ordre de 170 mm et 0,5°C en moyenne pour 100 m, influencent fortement le climat local. Ainsi, compte tenu du relief particulier de cette petite région, on peut imaginer différentes ambiances climatiques entre le plateau de Chaux des Crotenay et certaines combes (Entrecôtes) qui bénéficient certainement d'un climat plus rigoureux.

Les précipitations sont bien réparties sur l'ensemble de l'année, la neige représente environ le quart des précipitations annuelles. Cependant malgré une pluviométrie importante (jusqu'à 1800 mm annuel), la région est fortement marquée par le karst. De vastes superficies restent « sèches » sans cours d'eau (forêts). Les cours d'eau permanents sont peu fréquents.

Les contraintes topographiques et climatiques couplées à des conditions locales et parfois marquées (pentes, exposition, versants) conditionnent la distribution des différentes séries de végétation. Cette distribution conditionne la répartition et le mode d'utilisation de l'espace par les activités humaines en premier lieu l'agriculture et la sylviculture.



*La Côte Malvaux depuis le Petit Relais*



*La Côte Poutin depuis le belvédère du Bulay*